



Collège Alphonse KARR
185 Av. Victor Sergent – BP 736 – 83705 ST RAPHAËL Cedex
ST RAPHAËL VAR HANDBALL
Rue des Châtaigniers – BP 503 – 83705 ST RAPHAËL
☎ 04-94-95-76-00 - ✉ educateurs@srvhb.com



SECTION SPORTIVE HANDBALL
COLLEGE ALPHONSE KARR - SRVHB

Inscription matinée de Détection
à retourner par courrier ou mail au SRVHB avant le 20/04/10

NOM : PRENOM :

Souhaite participer à la matinée de détection

Du Samedi 24 avril 2010 de 9h à 12h – Salle Victor Sergent (collège A. Karr)

Date de naissance : Classe (septembre 2010) :

Adresse :

.....

Téléphone : Portable :

Mail :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Taille : Poids : Latéralité : Gaucher - Droitier

Club actuel : Entraîneur :

Niveau de jeu : Départemental - Régional

Nombre d'entraînements hebdomadaire :

Motivations :

Nom et signature du responsable légal :



PRESENTATION DE LA SECTION SPORTIVE

La section sportive handball a pour objectif d'offrir à des jeunes gens nés en 96, 97 et 98, les conditions optimales favorisant à la fois la réussite scolaire et l'épanouissement sportif.

La section sportive, à laquelle votre enfant envisage de participer, se propose de le préparer à entrer dans un cycle de formation sportive. Le surplus de dépense physique, le temps passé aux entraînements, les moments de travail seront à gérer de manière harmonieuse mais aussi très rigoureuse, afin que les activités scolaires ne soient JAMAIS délaissées.

C'est pourquoi, les responsables veilleront tout particulièrement sur la capacité à mener parallèlement SPORT et ETUDES.

DEROULEMENT DE LA MATINEE DE DETECTION

TESTS PHYSIQUES :

- Détente verticale / horizontale
- Test navette (Luc Léger)
- Lancer de médecine-ball (2 kg)
- 5 × 10 m
- 5 × 10 m avec ballons (en dribblant)

HANDBALL : Des séquences de jeu à thème permettront l'observation des savoir-faire handball.

ENTRETIEN : avec le professeur d'éducation physique responsable de la Section sportive au Collège et l'entraîneur du SRVHB.

DOCUMENTS A PREVOIR : Apporter les derniers bulletins scolaires, ainsi qu'un courrier du professeur principal ou de l'instituteur notant les motivations de l'élève.

A l'issue de cette matinée, une liste de candidats ayant satisfaits aux tests sportifs sera établie. Ces candidatures seront étudiées lors d'une commission d'admission, présidée par M. DELORD (Chef d'établissement du Collège A.Karr), qui se tiendra début mai, à l'issue de laquelle les familles seront informées de la décision.

Les admissions ne seront définitives qu'après la visite médicale approfondie chez un médecin du sport.

Attention ! Pour les enfants dépendants d'un autre établissement scolaire, une demande de dérogation sera à faire auprès du Collège d'origine (cf carte scolaire).